

Avant 2022, l'offre industrielle française en matière de munitions rôdeuses était quasi inexistante. Elle s'est développée à partir des appels à projets *Colibri* (courte portée) et *Larinae* (moyenne portée) lancés par l'Agence de l'innovation de défense en mai 2022. Ces deux dispositifs ne couvraient toutefois pas le segment des grandes distances.

En janvier 2025, le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Pierre Schill, avait publiquement défendu l'idée que la frappe dans la profondeur reposerait à l'avenir sur des salves mixtes : des effecteurs peu coûteux et rustiques produisant un effet de saturation, associés à des vecteurs haut de gamme assurant la pénétration. Le raisonnement est directement issu de l'observation du conflit ukrainien, où les drones d'attaque à sens unique de type *Shahed* sont employés en masse, y compris pour ouvrir la voie à des munitions plus élaborées.

Le cadre contractuel a été fourni par le *Pacte drones aériens de défense*, signé le 17 juin 2024, qui vise à raccourcir les délais entre l'expression d'un besoin opérationnel et la mise en production industrielle.

MBDA souligne que moins d'un an s'est écoulé entre l'annonce du projet, le premier tir et la signature du premier contrat, délai que l'industriel attribue à l'approche coopérative retenue par la DGA. Le montant du contrat et le volume commandé n'ont pas été rendus publics. Certains éléments d'essais ont été conduits en environnement maritime : l'ancien chef d'état-major de la Marine, l'amiral Nicolas Vaujour, avait indiqué lors d'une audition parlementaire que des tirs du *One Way Effector* au profit de l'armée de Terre avaient été réalisés depuis un porte-hélicoptères amphibie, les zones d'essais en mer étant plus faciles d'accès que les zones terrestres.

L'engin se présente sous la forme d'une cellule de type aile volante lancée depuis le sol. Les cibles retenues dans la fiche officielle sont les infrastructures légères et les postes de commandement, avec pour objectif affiché la « saturation sur zone » et la « *submersion de l'adversaire* ». Le ministère des Armées mentionne également les dispositifs logistiques parmi les objectifs envisageables.

Deux points restent peu documentés. D'une part, la charge militaire : MBDA revendique le recours à une charge et à un carburant « *standard* », choix présenté comme facilitant le stockage et l'approvisionnement, et *Defense News* a, quant à lui, rapporté que l'engin peut emporter un obus d'artillerie dans son fuselage. D'autre part, l'évolutivité : *Aviation Week* a évoqué la possibilité d'imports ultérieurs différents, notamment une charge de brouillage, information qui n'a pas fait l'objet d'une confirmation officielle.

DELUGE n'est pas conçu comme un substitut aux missiles de croisière mais comme un complément à faible coût. La logique d'emploi repose sur le tir en salves coordonnées : plusieurs munitions sont lancées simultanément ou successivement afin d'obliger la défense sol-air adverse à engager des cibles nombreuses, à dévoiler ses positions et à consommer ses munitions. Une fraction des engins

est destinée à être détruite ; c'est le fonctionnement attendu d'une munition d'attrition.

MBDA articule explicitement ce système avec ses effecteurs plus performants. Lors d'Eurosatory 2026, l'industriel a présenté un scénario simulé dans lequel une trentaine de DELUGE sont tirées pour permettre le passage de deux *Land Cruise Missile* (LCM), version terrestre du missile de croisière naval, dont la portée annoncée dépasse 1 000 km et dont la disponibilité est envisagée autour de 2029-2030. Le missile *Crossbow*, présenté en 2025 avec une portée de l'ordre de 800 km, occupe un échelon intermédiaire. MBDA estime qu'une unité de conduite des feux pourrait à terme coordonner des tirs de MTO LP en parallèle de tirs de LCM.

Ce concept reproduit un mode d'action observé dans le ciel ukrainien, où des drones bon marché précèdent ou accompagnent des vecteurs à plus forte valeur.

L'argument central du programme est moins la performance unitaire que la capacité de production. MBDA indique avoir conçu la cellule pour être fabriquée sur des lignes d'assemblage existantes issues de l'industrie civile de grande série, et avoir noué des partenariats en ce sens. Le partenaire principal, *Aviation Design*, est une PME française spécialisée dans les drones et les cibles aériennes. Le premier lot de série est annoncé pour la DGA en 2027.

Cette approche répond à une critique récurrente adressée à l'industrie européenne de l'armement : la difficulté à produire vite et en volume des munitions consommables. MBDA revendique par ailleurs la capacité de faire évoluer rapidement le produit en fonction des retours du terrain.

Le programme s'inscrit dans un ensemble plus large. L'armée de Terre a reçu ses premières MTO *Damoclès* en janvier 2026 pour le segment courte portée ; MBDA propose l'*Akeron RCX50* (avec Novadem) et l'*Akeron RCH170*, dérivé du démonstrateur MUTANT et issu de l'appel à projets *Larinae*, pour la moyenne portée ; Thales développe la munition *Toutatis*. D'autres solutions longue portée ont été démontrées au profit des forces françaises, comme le *Rôdeur 330* d'EOS Technologies. Le projet d'actualisation de la loi de programmation militaire prévoyait un quadruplement du parc de MTO des armées entre 2026 et 2030, tous segments confondus.

DELUGE ne se substitue pas au programme FLP-T (Frappe longue portée terrestre), destiné à remplacer les lance-roquettes unitaires, qui n'avait pas abouti à un choix industriel au début de 2026.

Caractéristiques techniques

PARAMÈTRE	VALEUR
Masse totale	120 kg
Longueur	2,50 m
Envergure	3,90 m
Charge militaire	40 kg, à effet de souffle et à éclats
Propulsion	Turboréacteur
Vitesse de croisière	environ 400 km/h
Altitude de vol	supérieure à 4 500 m
Portée	> 500 km
Cadence de tir	4 tirs en 15 minutes
Navigation	fonctionnement annoncé en environnement GNSS dégradé ou brouillé